

# **DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SON EXCELLENCE MONSIEUR PAUL BIYA**

**Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

Il m'est particulièrement agréable d'être aujourd'hui à l'ENAM, lieu de formation par excellence des hauts fonctionnaires de l'administration publique camerounaise et de me joindre à vous à l'occasion de l'ouverture solennelle des cérémonies marquant la célébration de son cinquantenaire. Je voudrais, au préalable, saluer l'heureuse initiative prise par Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, en relation avec la direction de l'ENAM, pour commémorer cet anniversaire. Je souhaite également remercier les membres du Corps diplomatique et les délégations étrangères qui ont tenu à s'associer à cette cérémonie.

**Mesdames et Messieurs,**

Il ne me semble pas inutile de revenir sur le parcours de cette institution dont la symbiose avec l'Etat camerounais est remarquable à tous points de vue.

En effet, si en 1958 notre pays jouit déjà d'une relative autonomie, il est significatif qu'avant la proclamation de son indépendance, le 1er janvier 1960, une structure de formation du personnel de l'Etat, l'Ecole Camerounaise d'Administration, précurseur de l'ENAM, ait été créée dès 1959. Cela traduit de la part des dirigeants de l'époque, beaucoup de détermination à prendre en main le destin du Cameroun.

En d'autres termes, Il s'agissait, pour notre pays naissant, de mettre à la disposition de l'Administration Publique un personnel en nombre suffisant et qualifié ; de se doter des moyens humains nécessaires pour maîtriser le fonctionnement de l'Etat ; de s'approprier les mécanismes de promotion de notre développement.

## **Mesdames et Messieurs,**

Dans la vie des hommes, cinquante années correspondent à l'âge de la maturité et de l'expérience, l'âge auquel l'Homme doit avoir réalisé une part importante de ses ambitions.

Il en va différemment des institutions appelées à survivre à ceux qui les ont faites. Cinquante ans représentent, certes, pour elles comme pour les hommes, l'âge de la maturité et de l'expérience. Mais c'est surtout un moment privilégié pour apprécier ce qui a déjà été fait et ce qu'il faut encore faire.

Née d'une volonté politique de renouvellement, l'ENAM, en cinquante ans, a franchi de nombreux obstacles et a su s'imposer. Soutenue par le Gouvernement, elle a assuré la formation de nombreux fonctionnaires dont bon nombre ont joué un rôle remarquable dans l'édification, le progrès et le rayonnement de notre pays. A peine ses performances ont-elles été affectées par la sévère crise économique des années quatre vingt dix. Mais, après le retour de la croissance, le Gouvernement a consenti à l'ENAM d'importants moyens pour faire aboutir les réformes rendues nécessaires par l'évolution de notre société et pour accroître ses capacités d'accueil et de formation.

En définitive, et de manière générale, il me paraît que les choix qui ont été faits pour que l'ENAM devienne l'acteur principal de la formation de la haute fonction publique de notre pays ont été judicieux.

## **Mesdames et Messieurs,**

Pour autant, nous ne saurions dormir sur nos lauriers. Cet anniversaire, comme je l'ai déjà dit, doit être aussi l'occasion d'une remise en question. Les missions de l'Administration évoluent. La réflexion doit donc se poursuivre, dans le sens du renforcement des capacités et de l'amélioration des performances. L'ENAM doit représenter, en permanence, une mission au service de notre pays. L'ENAM doit rester le socle

sur lequel se construit l'avenir de l'administration publique au Cameroun.

Les problèmes qui se posent aujourd'hui à l'ENAM concernent la nécessité où elle se trouve de s'adapter en permanence, d'assurer sa pérennité et de rester fidèle aux valeurs de la République.

Il va de soi qu'elle doit tenir compte des grandes évolutions en cours dans le monde, notamment la mondialisation, le développement durable et la décentralisation. En vérité, elle n'a pas le choix. Elle ne peut d'ailleurs qu'en tirer avantage, car toute remise en question valable est synonyme de progrès.

C'est de cette façon qu'elle assurera sa pérennité, car l'adaptation à des réalités sans cesse changeantes lui évitera d'être en décalage avec son temps. Il lui faudra donc constamment identifier les facteurs de changement, prévoir les évolutions, déceler les mutations. Bref, s'inscrire dans le changement et la durée.

Enfin, et c'est peut-être le plus important, l'ENAM devra continuer à cultiver les valeurs de la République. Ces trois mots qui composent notre devise républicaine : **Paix, Travail, Patrie**, n'ont rien perdu de leur valeur ni de leur actualité. Il est nécessaire qu'ils restent présents à l'esprit de nos jeunes fonctionnaires qui doivent constamment s'y référer comme le navigateur à sa boussole. S'il s'y ajoute une bonne formation morale, les diplômés de l'ENAM seront assurés de traverser sans encombre les inévitables épreuves de toute carrière avec au bout du compte la satisfaction d'avoir servi leur pays avec honneur.

Je voudrais ajouter quelques mots concernant le cycle judiciaire en raison de sa spécificité. La justice – les jeunes auditeurs de justice doivent en avoir pleinement conscience – est la plus haute instance de régulation sociale et la poutre maîtresse de la démocratie dans un Etat de droit. Rendre la justice est une noble mission mais aussi une lourde responsabilité. Ici, c'est l'éthique et la déontologie qui doivent servir de guides. Et la République qui confie au magistrat le soin de veiller au respect des lois ne peut tolérer les défaillances.

### **Mesdames et Messieurs,**

Le Gouvernement a la charge de la mise en oeuvre des orientations définies par le Chef de l'Etat. Dans sa globalité et sa diversité, c'est une tâche difficile. Et cela d'autant plus que divers fléaux sociaux tels que la corruption, la fraude, l'absentéisme, pour ne parler que de ceux-là entravent le fonctionnement de l'administration. C'est le rôle de celle-ci et de ses organismes de contrôle de les débusquer et de les sanctionner. En réalité, c'est à l'ENAM que commence cet apprentissage de la bonne gouvernance. Et ce n'est pas la moindre de ses tâches.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je tenais à vous dire.

En souhaitant à l'ENAM un bon cinquantième anniversaire et pleine réussite dans ses missions, je déclare ouverte la semaine de commémoration du cinquantenaire de l'ENAM.

Et permettez-moi de vous remercier de votre attention.

**Yaoundé, le 01 Décembre 2009**  
**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**  
**SON EXCELLENCE MONSIEUR PAUL BIYA**